

1- Réservation : Prix et règlement

*Réservation d'un emplacement camping : elle ne devient effective qu'avec notre accord et réception du montant de l'acompte (30% du montant du séjour) et des frais de réservation. Le solde du séjour est à régler 30 jours avant votre arrivée. Arrivées après 14h et départs avant 12h.

*Réservation d'un hébergement locatif : Elle ne devient effective qu'après notre accord et réception du montant de l'acompte (30% du montant du séjour) et des frais de réservation. Le solde du séjour est à verser 30 jours avant votre arrivée. En juillet/août, arrivées à partir de 15h et départs avant 10h.

Pour tout retard non signalé, la location/l'emplacement devient disponible 24h après la date d'arrivée stipulée sur le contrat de réservation.

2- Modification de réservation : Aucune réduction ne sera effectuée en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

3- Conditions d'annulation:

- si vous annulez plus de 30 jours avant la date de début de séjour, 20% du montant total de ce dernier sera retenu.
- si vous annulez moins de 30 jours avant, la totalité du séjour est dûe.

Les frais de réservation ne sont en aucun cas remboursés.

4- Assurance annulation : Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation. Ce contrat vous offre une garantie annulation qui permet d'obtenir le remboursement des sommes versées en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipé sous certaines conditions (maladie, accident, cf conditions générales GRITCHEN...). Le montant de l'assurance annulation est de 4% du montant du prix de votre séjour et doit être souscrit à la réservation.

5- Animaux : Un seul animal par installation sera admis dans le camping et à l'intérieur de certaines locations avec supplément de prix et sous conditions :

- chiens de catégories 1&2 strictement interdits,
- animaux obligatoirement tenus en laisse à l'intérieur du camping
- promenades hygiéniques de vos animaux faites à l'extérieur du camping

Pour rappel, les chiens et autres animaux ne doivent jamais être laissés en liberté ou seuls, même enfermés, en l'absence de leur maître qui en sont civilement responsables.

6- Véhicule : Votre véhicule devra stationner sur votre emplacement ou sur le parking à l'entrée du camping. Une seule voiture est comprise dans le prix de l'emplacement, tout véhicule supplémentaire sera facturé suivant le tarif et devra stationner sur le parking visiteur.

7- Cautions hébergement locatif : 2 cautions par hébergement vous seront demandées le jour de votre arrivée. La première d'un montant de 400€ pour couvrir d'éventuels dégâts dans la location. La deuxième d'un montant de 100€/120€/150€ selon le type de locatif (correspondant au tarif d'un forfait ménage) dans le cas où la location ne serait pas rendue dans un parfait état de propreté. De fait, il est attendu que vous fassiez le ménage incluant les sols, la vaisselle, le réfrigérateur et éléments de cuisson, la ou les salle(s) de bain, les poubelles...

Elles vous seront restituées dans les 7 jours après contrôle de votre installation. La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour.

8- Assurance et responsabilité : Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis sur le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC...).

9- Droit à l'image : Le Camping la Plage de Cleut Rouz réalise, pour sa promotion, des supports photographiques et vidéos. Leur diffusion étant soumise à autorisation expresse; pour vous-mêmes ou les mineurs sur lesquels vous avez autorité, vous exprimerez le cas échéant votre désaccord quant au droit à l'image dès votre arrivée.

10- Droit applicable : Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du Tribunal de commerce de Quimper.